

Elle est molle, demi-transparente et triangulaire (voy. pl. 18, fig. 4). Sa base, curviligne, regarde en bas et en avant, et adhère à la face intérieure de la portion réfléchie antérieure du corps calleux. Le sommet, très-prolongé et antéro-postérieur, pénètre dans l'anglé qui résulte de la réunion du corps calleux avec la voûte à trois piliers. Le bord supérieur adhère à la partie médiane de la face inférieure du corps calleux, le bord inférieur ou postérieur aux piliers antérieurs de la voûte.

Les faces latérales concourent à la formation de la paroi interne des ventricules latéraux.

Premier ventricule. — La cloison transparente est constituée par l'adossement de deux lames dont la séparation, ayant lieu dans une certaine étendue, forme une sorte de sinus ou ventricule, à dimension variable. Ce sinus triangulaire (ventricule du *septum lucidum*, *fosse de Sylvius*), appelé par les uns premier ventricule, et par les autres, cinquième ventricule, terminé en pointe en arrière, plus large et plus évasé en avant, renferme toujours une certaine quantité de sérosité et devient quelquefois le siège d'une hydropisie.

Quelques anatomistes soutiennent que ce ventricule n'a pas la moindre communication avec les autres ventricules. D'autres affirment, au contraire, avec raison, que cette communication existe, et qu'elle a lieu entre les piliers antérieurs de la voûte à trois piliers et la commissure cérébrale antérieure.

CORPS CALLEUX.

(Corpus callosum, commissura maxima s. trabs cerebri.)

(PLANCHES XXI et XXII.)

Préparation de la planche XXI. — FIGURE 1. — Le cerveau étant dépouillé de ses membranes et placé sur sa base, écartez l'un de l'autre les hémisphères dans leur milieu de manière à apercevoir au fond de la scissure médiane le corps calleux. Ensuite faites deux incisions horizontales antéro-postérieures, l'une qui divise le lobule frontal jusqu'au niveau du genou du corps calleux, l'autre qui s'étend depuis le lobule occipital jusqu'au bourrelet. Cela fait, introduisez avec précaution l'extrémité du doigt dans le sillon de séparation (*sinus corporis callosi*) intermédiaire au corps calleux et à la circonvolution qui le contourne; pressez doucement le fond de cet intervalle avec la pulpe du doigt, de dedans en dehors, en le promenant successivement d'avant en arrière et d'arrière en avant: de cette manière vous décollez l'hémisphère du corps calleux.

Il importe, pour assurer le succès de cette préparation qui a été indiquée par M. Foville, d'avoir à sa disposition un cerveau bien frais ou durci par l'alcool.

Un autre mode de préparation, plus généralement suivi, consiste à enlever toute la portion supérieure des hémisphères par une section horizontale pratiquée à 3 ou 5 millimètres au-dessus du corps calleux. On découvre ainsi le centre ovale de Vieussens, qui résulte lui-même de la réunion des deux noyaux médullaires hémisphériques avec le corps calleux.

FIGURE 2. — Placez d'abord sur la convexité le cerveau dépouillé de ses membranes; découvrez complètement sa base par l'ablation du cervelet et de la moelle allongée, comme dans la préparation de la planche XX de la figure 1. Faites sur toute la ligne médiane une incision verticale antéro-postérieure; écartez et renversez du côté gauche toute la portion correspondante divisée (fig. 2), vous pénétrez dans les ventricules. Enlevez le noyau intra-ventriculaire du corps strié pour mettre à nu la face supérieure de l'épanouissement pédonculaire (*couronne rayonnante de Reil*) (pl. 24, fig. 2); découvrez l'étage inférieur et la cavité digitale par une section légèrement oblique, qui divise les lobules sphénoïdal et occipital.

Ensuite portez du côté droit le couteau dans la scissure de Sylvius, et enlevez par une section oblique, d'avant en arrière, la moitié inférieure des lobules sphénoïdal et occipital, pour dégager le noyau extra-ventriculaire du corps strié et la cavité digitale; faites l'ablation de ce noyau, vous découvrez la face inférieure de l'épanouissement pédonculaire. Coupez par une section horizontale toute la portion des lobules frontaux qui est au-dessus du niveau du genou et du bec du corps calleux. On termine par l'ablation complète de la voûte à trois piliers.

Préparation de la planche XXII. — Pour faire les préparations des figures de la planche XXII, qui se rapportent à l'étude du corps calleux, il est bon d'avoir recours aux procédés indiqués dans les trois préparations suivantes.

FIGURE 1. — Procurez-vous un cerveau débarrassé de son enveloppe immédiate et durci par l'alcool. Isolez d'abord cet organe des autres parties encéphaliques; couchez-le sur un des lobes et agrandissez la scissure médiane afin d'apercevoir au fond le corps calleux; opérez le décollement de l'autre lobe par le procédé de M. Foville, indiqué dans la figure 1 de la planche 24, de manière à décoiffer complètement toute la portion du corps calleux qui était recouverte, pour voir la forme tricolore de cet organe. Cela fait, pratiquez dessus des entailles superficielles qui vous donnent de petites lames très-minces de substance, dont vous complétez la séparation par la traction avec les doigts. On peut de la sorte suivre et reconnaître la direction des fibres du corps calleux et l'épanouissement pédonculaire.

FIGURE 2. — Faites d'abord une coupe horizontale qui met à nu les ventricules; enlevez complètement le lobe postérieur par une section verticale et transversale, pratiquée de chaque côté, immédiatement derrière la couche optique.

Séparez aussi le cervelet de la moelle allongée au moyen d'une autre section faite de chaque côté sur ses trois pédoncules: découvrez les fibres rayonnées qui émergent des côtés externes des couches optiques, par l'énucléation des noyaux intra-ventriculaires des corps striés; enlevez d'un côté les deux tubercules quadrijumeaux, la commissure formée par les faisceaux triangulaires (rubans de Reil) et la partie postérieure de la couche optique correspondante, afin de suivre les prolongements supérieurs du cervelet jusque dans le

cerveau. Pratiquez une échancrure sur l'extrémité postérieure de la couche optique du côté opposé, pour constater le trajet de la commissure cérébrale postérieure. Cela fait, vous reproduisez exactement cette figure.

FIGURE 3. — Sciez le crâne et l'encéphale verticalement, dans la direction d'une ligne transversale, demi-circulaire, qui commence au milieu de la suture sagittale, divise les bosses pariétales et les condyles occipitaux, en passant au devant de l'apophyse mastoïde; enlevez complètement la portion occipitale; le plan vu du côté de la section donne cette figure.

Le corps calleux est une commissure transverse qui réunit l'un à l'autre les deux hémisphères cérébraux. Il est constitué principalement par l'expansion fibreuse des lobes cérébraux et par une petite portion des pédoncules cérébraux. En faisant l'étude de cet organe, isolé des autres parties, on reconnaît qu'il représente, de chaque côté, une espèce de noyau tricorne, autour duquel viennent s'appliquer les deux hémisphères. Ce noyau est plus près des lobes antérieurs du cerveau que de ses lobes postérieurs et de la base que de la convexité.

La forme du corps calleux est celle d'une voûte superposée transversalement aux ventricules latéraux et moyens, de manière à former une espèce d'enveloppe à ces cavités (*tegumentum ventriculorum*). Plus large en arrière qu'en ayant, où il est recourbé, mince et bifurqué, épais et bifide en arrière, le corps calleux est encore bifide inférieurement et sur ses côtés, pour aboutir aux lobules moyens.

On lui distingue deux faces, supérieure et inférieure; deux bords latéraux, deux extrémités et trois cornes de chaque côté.

Face supérieure du corps calleux. — Elle est convexe dans le sens antéro-postérieur, légèrement excavée sur toute la ligne médiane et un peu convexe sur les côtés. Cette face ressemble à un carré long, ayant deux prolongements antérieurs appelés *cornes antérieures ou frontales*, et deux postérieurs nommés *cornes postérieures ou occipitales*. La partie moyenne de cette face est libre, et répond aux artères calleuses et au bord inférieur de la faux, dont elle est séparée par l'arachnoïde.

Sur la partie moyenne de cette face se trouve un sillon médian antéro-postérieur, limité de chaque côté par des stries longitudinales appelées *nerfs longitudinaux de Lancisi (chordæ longitudinales)*. Ces stries offrent une disposition variée; unies entre elles à la partie antérieure du corps calleux, elles peuvent être simples d'un côté, et doubles de l'autre, ou même s'anastomoser ensemble pour se diviser ensuite. Ces stries coupent perpendiculairement des fibres transversales qui leur sont subjacentes (*chordæ transversales*).

Sur les côtés de la ligne médiane, entre la face supérieure du corps calleux et la circonvolution qui la borde, on découvre (voy. pl. 18, fig. 4) une cavité longitudinale, nommée par Vésale *sinus corporis callosi*, et par Sabatier, *ventricule du corps calleux*.

Les parties latérales de cette face, un peu bombées, sont au contraire masquées complètement par les hémisphères, et représentent un bourrelet longitudinal, arrondi, qui répond au bord externe des couches optiques et des corps striés.

Entre les bourrelets longitudinaux et la ligne médiane, on voit de chaque côté une espèce de raphé constituant les limites du ventricule du corps calleux.

Face inférieure du corps calleux. — Plus étendue que la supérieure, et plus ou moins carrée, cette face présente, de chaque côté, trois prolongements ou cornes, à savoir: la corne antérieure ou frontale, la corne moyenne ou sphénoïdale, et la corne postérieure ou occipitale. Cette face diffère donc de la supérieure en ce qu'elle est tricorne de chaque côté (voy. pl. 21, fig. 2).

Sur la ligne médiane de cette face se trouve un raphé (*raphe inferior*), coupé perpendiculairement par des fibres transversales. Les fibres d'un côté ne sont pas la continuation de celle du côté opposé, par la raison qu'elles sont isolées l'une de l'autre par le raphé médian. D'ailleurs, elles sont moins prononcées que celles de la face supérieure.

Les fibres transversales de cette face se prolongent vers les cornes de chaque côté, deviennent obliques. Les faisceaux de fibres obliques et réfléchies qui pénètrent dans les cornes postérieures, et entourent l'ergot de Morand ou petit hippocampe, ont été appelés *forceps major Reilii*. Les faisceaux de fibres qui s'introduisent dans l'étage inférieur du ventricule latéral, et qui entourent la corne d'Ammon, ont été désignés sous le nom de *tapetum Reilii*. De chaque côté les fibres transversales de cette face ne s'anastomosent pas avec les fibres rayonnantes pédonculaires, et n'en forment pas par conséquent la continuation, par les considérations suivantes:

1° Les fibres du corps calleux sont plus minces que celles de l'épanouissement pédonculaire; 2° leur direction n'est pas la même et ne leur permet pas de s'unir; 3° il existe entre ces fibres un raphé qui les isole les unes des autres, raphé qu'on peut considérer comme une seconde bandelette demi-circulaire.

Cette face se confond, sur la ligne médiane et en avant, avec le bord supérieur de la cloison transparente; en arrière, avec la voûte